



DEPRO® SOLVASEC

IMPERMEABILISATION - HYDROFUGATION

Toitures et façades



LE BATIMENT



IDENTIFICATION

Hydrofuge en phase solvant pour la protection et l'imperméabilisation des toitures et façades. Empêche la pénétration de l'eau dans les matériaux poreux tout en laissant respirer le support.

DESTINATIONS

DEPRO® SOLVASEC s'applique sur la plupart des matériaux de construction dont il faut préserver l'aspect naturel, tels que : crépis de ciment ou chaux, tuiles, pierres, béton cellulaire, fibrociment, brique, plâtre.

AVANTAGES

- Très fort pouvoir de pénétration. Séchage rapide.
- Résistance remarquable aux agents de vieillissement (gel, dégel, UV).
- L'effet perlant apparaît dans les heures qui suivent l'application.
- Préserve les tuiles de la corrosion et du gel.
- Evite les risques de traces blanchâtres en cas de surépaisseur.
- Empêche toute pénétration d'eau et laisse respirer le support.



MODE D'EMPLOI

Prêt à l'emploi. S'applique à refus en laissant ruisseler, sur une surface propre, sèche, en une ou plusieurs couches selon la porosité des matériaux. L'enduction se fait de haut en bas, à la brosse, au rouleau ou au pulvérisateur. Dans le cas de maçonnerie neuve, attendre 28 jours de séchage.

CARACTERISTIQUES

- Aspect : Incolore
- Masse volumique : 1015 kg/m³
- Rendement : 2 à 5 m²/litre
- Point éclair : 30°C
- Séchage : 2 h suivant conditions climatiques

CONDITIONNEMENT ET STOCKAGE

Bidons de 5, 30 et fût de 205 L

Stockage : 12 mois en emballage d'origine non ouvert, à l'abri du gel et de la chaleur.

Hygiène et sécurité : se reporter à la Fiche de Données de Sécurité disponible sur Internet, site : www.deproma.com.

Elimination des déchets: Vider complètement le récipient. Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée (centre de tri).
Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

IMPORTANT : Les renseignements donnés dans ces fiches techniques ne peuvent en aucun cas constituer une garantie de notre part et n'entraînent aucune dérogation à nos conditions générales de ventes figurant au verso de tous nos bons de commande. Il appartient à l'utilisateur d'effectuer des essais préalables à chaque type d'utilisation et de suivre les préconisations de la fiche du produit. Notre responsabilité ne se substitue, en aucun cas à celle de l'applicateur. Il lui appartient de vérifier que cette fiche est toujours en vigueur à la date d'application du produit concerné. Les consommations données dépendent de l'absorption du relief, des supports et peuvent varier de 20 à 30%.

Réf 01050

oct.-17

